Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FINANCES COMMUNALES

Des dépenses d'investissement communales en hausse et une marge d'autofinancement en progression

En 2025, les communes ont réalisé 692 millions de francs de dépenses nettes d'investissement, dont 94 % ont été financés par leur marge d'autofinancement. Globalement, les revenus courants ont dépassé les charges courantes, tandis que le taux d'endettement net a diminué.

En 2025, les communes ont engagé des dépenses nettes d'investissement pour 692 millions de francs (652 millions en moyenne sur trois ans). Ces dépenses ont été financées à 94% grâce à une marge d'autofinancement (recettes courantes moins charges courantes hors amortissements comptables) de 653 millions de francs (555 millions en moyenne sur trois ans). Le besoin résiduel de financement des communes a donc été de 39 millions de francs (97 millions en moyenne sur trois ans).

Les communes totalisent des engagements nets pour 3'506 millions de francs (+67 millions par rapport à 2024), auxquels il y a lieu d'ajouter 434 millions de francs d'engagements au niveau intercommunal (+19 millions par rapport à 2024). Le taux d'endettement net (rapport entre engagements et revenus fiscaux) est en diminution à 109% (-4 points par rapport à 2024). Il est au-dessous du seuil de vigilance de 150%.

Les revenus courants des communes (6'665 millions de francs) dépassent leurs charges courantes (6'402 millions de francs). L'excédent est à hauteur de 263 millions de francs. Globalement, les communes disposent donc des ressources nécessaires pour assumer toutes leurs charges courantes, incluant celles d'intérêts et d'amortissement.

L'analyse par commune montre que derrière les moyennes se trouvent des situations communales particulières, qui nécessiteraient autant d'analyses spécifiques. À cette fin, la Direction des finances communales publie un tableau de bord interactif des indicateurs financiers par commune, ainsi qu'un accès aux données brutes des

comptes annuels.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 04 novembre 2026

DICIRH, Jean-Luc Schwaar, directeur général des affaires institutionnelles et des communes, 021 316 45 63
DEF, Fabio Cappelletti, adjoint de la directrice des finances communales, Direction générale des affaires institutionnelles et des communes, 021 316 40 73

Tableau de bord interactif (données communales)
Statistiques Vaud – Finances communales